

Plan national d'action 2020-2024 pour la gestion du risque lié au radon

Environnement intérieur

Mots clés

politique publique radon

Adossée au plan national santé-environnement 4 (PNSE), « Mon environnement, ma santé » (2020-2024), cette quatrième édition du plan national d'action pour la gestion du risque radon est le fruit d'une collaboration entre l'ASN, les ministères chargés de la santé, de l'écologie, de la construction et du travail, les experts nationaux, les acteurs régionaux, les professionnels de la mesure du radon et les associations intervenant sur ce sujet. [d'après RA]

Mise à jour de cette
page :
29/01/2026

Ressources pour
comprendre et
transmettre

Format :

Autre

Année :

2021

Editeur :

Autorité de sûreté
nucléaire

Accéder à la ressource

https://www.asn.fr/content/download/108272/pdf_file/Plan%20national%20d%E2%80%99...